



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS ISSUS DES PANELS ET SESSIONS DES JDN 2026

Deuxième édition des Journées du Droit Numérique – 25 et 26 juin 2026

No	Panels / Sessions	Enseignements clés / points saillants	Recommandations / suites à donner
1	Panel ministériel « IA, souveraineté et confiance numérique : les États africains sont-ils prêts ? »	L'intelligence artificielle impose aux États africains de renforcer leur souveraineté numérique, la maîtrise des infrastructures stratégiques et la protection des données. La confiance des citoyens dans les services numériques dépend d'un cadre juridique adapté, actualisé et cohérent avec les nouveaux usages. La coopération africaine constitue un levier essentiel pour bâtir un cadre commun de gouvernance de l'IA.	Développer et promouvoir une intelligence artificielle éthique et inclusive au service des citoyens, des entreprises et de l'administration publique. Intensifier la veille juridique et réglementaire sur l'IA, les plateformes numériques et l'économie des données. Former les utilisateurs de l'IA ainsi que les magistrats. Renforcer la coopération dans le domaine de l'intelligence artificielle. Faire évaluer les politiques et textes relatifs à l'énergie pour répondre aux besoins induits par les capacités de calcul et les centres de données.
2	Panel 1 « Paris en ligne : qui protège notre argent et nos enfants ? »	Les jeux et paris en ligne nécessitent une adaptation continue du cadre normatif face à l'évolution des pratiques numériques. La protection des mineurs et des personnes vulnérables constitue une priorité majeure. La régulation repose sur une action coordonnée entre autorités de contrôle, plateformes, opérateurs et acteurs financiers.	Mettre en place des actions coordonnées entre la PLCC, la LONACI (ARJH), les FAI, les plateformes de monnaie électronique et les autres acteurs concernés. Intensifier les campagnes de sensibilisation des joueurs pour promouvoir un comportement responsable et prévenir l'addiction. Renforcer l'implication des parents dans la supervision des activités numériques des enfants. Consolider les mécanismes de contrôle et de répression contre les pratiques illicites.
3	Keynote 1 « Restructuration de La Poste Côte d'Ivoire : pourquoi cela concerne les usagers ? »	La restructuration de La Poste CI s'inscrit dans la feuille de route du Ministère et dans l'un des sept piliers de la vision stratégique. Le plan repose sur quatre axes : Post Finances, Post Immobilier, Post Logistique et Post Service. La nouvelle Poste CI est appelée à contribuer à l'inclusion numérique et financière, en synergie avec les acteurs privés.	Poursuivre la communication institutionnelle sur les bénéfices attendus pour les usagers, les citoyens et les entreprises. Valoriser la restructuration de La Poste CI comme levier d'inclusion numérique et de modernisation des services de proximité.
4	Panel 2 « Deepfakes et arnaques : comment prouver son innocence devant un juge ? »	Les deepfakes et manipulations de contenus soulèvent des défis probatoires, judiciaires et technologiques. Le cadre de lutte contre la cybercriminalité offre déjà des bases juridiques utiles, mais les procédures doivent s'adapter aux affaires impliquant l'IA. La coopération avec les grandes plateformes numériques est déterminante pour la prévention, l'enquête et la sanction.	Vérifier la source de l'information avant tout partage. Sensibiliser les citoyens aux procédures de saisine des autorités compétentes lorsqu'ils sont victimes. Promouvoir une éducation citoyenne dans l'usage des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.
5	Panel 3 « Réseaux sociaux et fake news : jusqu'où réguler ? »	La lutte contre la désinformation doit concilier liberté d'expression, responsabilité des plateformes et protection de l'ordre public numérique. L'éducation aux médias et à l'information est un levier central de prévention. La régulation doit associer pouvoirs publics, plateformes numériques, société civile et influenceurs.	Renforcer le contrôle de l'application effective des dispositions légales en vigueur. Élaborer un cadre législatif spécifique pour la régulation des réseaux sociaux. Encadrer et structurer la contribution des influenceurs dans l'élaboration des politiques publiques. Développer des stratégies de communication adaptées aux différents publics cibles. Renforcer progressivement le caractère contraignant des dispositifs juridiques.

No	Panels / Sessions	Enseignements clés / points saillants	Recommandations / suites à donner
6	Keynote 2 « Vers un cadre juridique de l'intelligence artificielle en Afrique »	La gouvernance des données et de l'IA constitue un facteur de confiance numérique pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique. Smart Africa promeut une gouvernance harmonisée visant à faire de l'IA un levier de développement continental. L'Afrique dispose de ressources et d'initiatives permettant de bâtir un cadre de confiance durable et sécurisé.	Soutenir les initiatives africaines d'harmonisation du cadre réglementaire de l'IA. Renforcer la participation de la Côte d'Ivoire aux cadres de coopération régionale et continentale sur la gouvernance de l'IA.
7	Panel 4 « Données personnelles et IA : mon téléphone m'écoute-t-il vraiment ? »	La protection des données personnelles demeure au cœur de la confiance numérique et de l'acceptabilité de l'IA. Les usagers doivent être mieux informés sur les permissions accordées aux applications, les conditions d'utilisation et les risques liés aux données. La saisie électronique de l'autorité compétente constitue un outil important en cas de violation des données.	Renforcer les actions de sensibilisation des citoyens sur les permissions, les applications malveillantes et les conditions d'utilisation. Privilégier le traitement effectif des plaintes relatives aux violations de données. Promouvoir l'autoprotection numérique des usagers. Tenir compte de la classification des systèmes d'IA selon les risques qu'ils comportent.
8	Panel 5 « Former les juristes du numérique de demain : universités, régulateurs et entreprises sont-ils prêts ? »	Un décalage subsiste entre les curricula juridiques classiques et les besoins du droit du numérique. L'interdisciplinarité, les compétences pratiques et la formation continue sont indispensables. La collaboration entre universités, régulateurs et secteur privé doit être renforcée.	Intégrer des modules juridiques liés au numérique dans les formations universitaires, au-delà des seules facultés de droit. Renforcer la formation initiale et continue avec un accent sur les compétences pratiques et opérationnelles. Introduire des modules portant sur l'intelligence artificielle dans les circuits de formation traditionnels.
9	Panel 6 « DSI et RSSI : alliés ou confusion des rôles ? »	La DSI pilote la stratégie numérique et la gouvernance des systèmes d'information, tandis que le RSSI veille à la sécurité et à la maîtrise des risques. Les bonnes pratiques recommandent une séparation fonctionnelle entre les deux fonctions. La clarification des responsabilités favorise la performance et la résilience des organisations.	Clarifier le cadre juridique et organisationnel définissant les responsabilités respectives des DSI et des RSSI. Renforcer leur collaboration tout en préservant l'indépendance opérationnelle du RSSI. Développer une approche commune de gestion des risques de cybersécurité adaptée à chaque organisation.
10	Keynote 3 « Cybersécurité et droit : renforcer la confiance dans l'espace numérique »	La cybersécurité constitue le socle de la confiance numérique et du développement de l'économie numérique. L'évolution technologique, notamment l'IA, impose une adaptation continue du cadre juridique. La protection des données et des droits fondamentaux conditionne l'acceptabilité des services numériques.	Consolider l'ancrage juridique de la cybersécurité dans les politiques publiques de transformation numérique. Renforcer les dispositifs de protection des infrastructures critiques, des données et des usagers.
11	Panel 7 « Fracture numérique en Côte d'Ivoire : la connectivité pour tous est-elle encore un défi ? »	Des progrès ont été réalisés dans l'extension de la couverture numérique, mais des disparités persistent entre zones urbaines et rurales. La réduction de la fracture numérique suppose des infrastructures, une accessibilité financière et une appropriation des usages. Le PNCR constitue un levier stratégique de couverture du territoire national. Les opérateurs et les pouvoirs publics jouent un rôle complémentaire dans l'atteinte de l'objectif d'accès universel aux services numériques.	Accélérer la couverture de zones insuffisamment desservies. Renforcer les actions de sensibilisation et de formation aux usages du numérique. Consolider la protection des infrastructures critiques de télécommunications. Cartographier les zones non couvertes par Internet pour une meilleure prise en charge. Organiser un séminaire de formation des parlementaires sur les textes encadrant le secteur des télécommunications.

No	Panels / Sessions	Enseignements clés / points saillants	Recommandations / suites à donner
12	Panel 8 « Satellite et souveraineté numérique : comment réguler le nouvel espace numérique ? »	Les technologies satellitaires sont un levier stratégique de connectivité, notamment dans les zones difficiles d'accès. Elles contribuent à la résilience des infrastructures et à la souveraineté technologique des États. Leur développement nécessite un cadre réglementaire intégrant sécurité, spectre radioélectrique et innovation. Lancer une constellation propre à l'Afrique	Élaborer une stratégie nationale et régionale intégrant les services satellitaires. Encourager la recherche, l'innovation et le développement des compétences dans le domaine spatial. Renforcer la coopération africaine en matière de gouvernance satellitaire avec le RASCOM.
13	Panel 9 « Télécoms en Côte d'Ivoire : pourquoi les usagers réclament-ils encore une meilleure qualité de service ? »	Les attentes des usagers en matière de qualité de service demeurent fortes malgré la croissance du marché des télécommunications. La qualité de service dépend de facteurs techniques, urbains, économiques et sécuritaires. Le régulateur joue un rôle d'équilibre entre les intérêts des opérateurs et la protection des consommateurs. La portabilité est une réalité quant à l'itinérance, l'ARTCI y travaille avec les opérateurs au bénéfice des consommateurs.	Moderniser les infrastructures pour accompagner l'augmentation des usages numériques. Renforcer la coordination entre l'ensemble des acteurs de l'écosystème. Faciliter les mécanismes de recours des consommateurs. Renforcer la couverture et la qualité de la connectivité dans les zones reculées afin de garantir un accès effectif des personnes en situation de handicap aux services numériques.
14	Panel 10 « Numéro National d'identification : pourquoi cela concerne chaque citoyen ? »	Le NNI constitue le fondement de l'identité numérique en Côte d'Ivoire. Il garantit une identification unique, fiable et sécurisée des citoyens tout au long de leur vie. Son intégration aux services publics numériques favorise la simplification administrative et la confiance numérique.	Généraliser l'attribution du NNI dès la naissance. Accélérer la digitalisation des administrations afin de favoriser l'utilisation du NNI dans les services publics.
15	Panel 11 « Pourquoi les sites des ministères ne se parlent-ils pas encore totalement ? »	L'interopérabilité est un pilier essentiel de la transformation numérique de l'État. Les obstacles à l'interconnexion sont davantage organisationnels et juridiques que technologiques. La mise en place de référentiels communs et d'une gouvernance coordonnée est indispensable.	Mettre en place des registres de référence nationaux et un cadre national d'interopérabilité. Harmoniser les procédures administratives et le cadre juridique du partage des données. Renforcer la gouvernance des projets numériques de l'État, sécuriser les échanges et intégrer l'accessibilité universelle dès la conception des services numériques. Renforcer les mesures d'accompagnement existantes en faveur des personnes en situation de handicap dans les dispositifs d'interopérabilité de l'État.
16	Hackathon « Comment le numérique peut transformer concrètement les secteurs prioritaires ? »	Le hackathon a mobilisé de jeunes innovateurs autour de solutions numériques concrètes pour les secteurs prioritaires. Les solutions distinguées doivent être renseignées dans la version finale du tableau.	1ère place, attribuée à l'équipe « Finder » avec solution proposée « MamaCI », une application e-santé qui permet de suivre la mère et l'enfant depuis la grossesse jusqu'à l'âge adulte ; 2ème place, attribuée à l'équipe « Akoundan Dev » avec solution proposée « SAI », qui est une plateforme intelligente de gestion administrative et de suivi des carrières des agents d'une entreprise ; 3ème place, attribuée à l'équipe « Vision X » avec solution proposée « respirabox » dans le domaine de la santé ; Envisager un accompagnement institutionnel ou technique des projets les plus prometteurs.